

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N° 4459 - Mercredi 13 Septembre 2023 - Prix : 200 Fc

JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE L'INRAPE

Deux jours pour valoriser la science et l'innovation



L'Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (INRAPE) en partenariat avec le CNDRS, l'Université des Comores et l'Ambassade de France ainsi que l'OMS organise pour deux jours

la première édition des journées scientifiques. Ces journées rentrent dans le cadre du projet FSPI visant à promouvoir et à valoriser la recherche scientifique aux Comores.

LIRE SUITE PAGE 3

AMIR ABDOU, SÉLECTIONNEUR DE LA MAURITANIE

"Les facteurs clés de cette réussite, sont la solidarité et la communication"

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

La sagesse comorienne

Niya ndjema huzaya lulu
La bonne entente enfante un diamant
L'union fait la force

27 Swafar 1445

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Septembre 2023**

Lever du soleil:

06h 07mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : **04h 51mn**

Dhouhr : **12h 07mn**

Ansr : **15h 18mn**

Maghrib : **18h 06mn**

Incha : **19h 20mn**



TRAVAIL PROFESSIONNEL :

" Le diplôme universitaire n'est pas gage de réussite professionnelle "

Abdallah Mohamed a traversé deux réalités intellectuelles avant de se pencher sur le métier professionnel. Technicien en laboratoire, formé à la grande Ile, Madagascar, le jeune dévoué de Mirontsy a décidé de faire sa conversion pour devenir ébéniste.



Un an déjà depuis qu'il vit grâce à son métier professionnel. La situation dans l'île d'Anjouan présentait une autre image dès son retour de Madagascar. Abdallah Mohamed reste convaincu que le laboratoire ne le nourrira pas à sa faim. Il a rangé son diplôme de côté, même s'il affirme qu'il ouvrira son laboratoire s'il a les moyens nécessaires. Cependant, grâce à son métier d'ébéniste, il arrive à s'en sortir. « On ne doit jamais se reposer uniquement sur les diplômes. Il faut toujours chercher d'autres opportunités pour travailler, avance-t-il. Et la cloche a sonné pour la valeur absolue des métiers professionnels ». Abdallah Mohamed appelle les jeunes diplômés à ne plus se contenter

des seuls diplômes.

Il est important de souligner que les métiers manuels peuvent contribuer au développement du pays dans tous les secteurs. Les artisans, comme Abdallah Mohamed, jouent un rôle essentiel dans l'économie et la société. Leur travail artisanal permet de préserver les traditions et le patrimoine tout en créant des emplois. « J'arrive à finir un salon en deux semaines, pour gagner un million par

mois, surtout en cette période de mariage ou pendant le mois de ramadan », montre-t-il.

Ce dernier a montré que la détermination et la volonté de se lancer dans un métier peuvent être plus bénéfiques que de posséder simplement un diplôme universitaire. Il est nécessaire d'encourager les jeunes à explorer différentes activités professionnelles et à ne pas se limiter à un seul domaine d'études. « Le diplôme

universitaire n'est pas toujours gage d'une situation financière stable. Il est important d'être ouvert aux opportunités et de considérer tous les métiers comme des pistes possibles pour réussir dans la vie. Nous devons valoriser les artisans et soutenir leur travail, car ils sont indispensables pour le développement du pays », conclut-il.

Nabil Jaffar

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
وزارة الصحة والتضامن والتعاون الاجتماعي ومشاركة المرأة
إدارة الصحة
الجمهورية القمرية المتحدة

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Projet de Filets Sociaux de Sécurité Résilients et Réactifs aux Chocs (PFSS-RRC)

Financement Projet N° P179291

Don N° E1530-KM

Date : 13 Septembre 2023

La Coordination Nationale du PFSS-RRC recrute pour le Commissariat à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre « **Un Consultant en appui au renforcement en ressources humaines de la Direction Nationale de la Solidarité dans le cadre du processus de mise en place du Registre Social Unique (RSU) en Union des Comores.** »

Le Consultant est recruté Conformément au « Règlement de Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets D'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » Juillet 2016. Révisé en 2017, 2018, 2019 et 2020

Tous les Prestataires intéressés sont priés de retirer les Termes de Référence (TDR) auprès de l'Unité de Gestion du Projet sis à Moroni-Mbouéni derrière l'Ecole Primaire ou sur le site Web : pfss-comores.org du 13 Septembre au 27 Septembre 2023 de 8 heures 30 à 16 heures 30.

Qualifications et expériences minimales requises

- Être diplômé(e) d'un Master I (minimum) en droit, économie, statistiques ; gestion de projet ; dans le domaine du travail social ou dans un domaine équivalent ;
- Avoir au moins 4 ans d'expériences professionnelles dans des travaux et responsabilités dans une administration ou dans une unité de gestion de projets ;
- Disposer d'une bonne connaissance des questions relatives à la protection sociale, à la lutte contre la pauvreté, à la réduction des inégalités et à la promotion du genre ;
- Disposer d'une expérience avérée (prouvée par des attestations) dans la coordination de plusieurs parties prenantes ;
- Disposer d'une expérience avérée dans le développement de plan de travail, de cadre de suivi, de coordination et d'organisation de réunions de travail et de coordination ;

- Avoir des compétences avérées en matière de rédaction et d'expression en français ;
- Avoir une excellente qualité interpersonnelle, humaine, morale et de communication orale, écrite et de synthèse.

Composition des dossiers de candidature :

- Lettre de motivation datée et signée ;
- Copies des diplômes et des attestations
- CV détaillé (précisant les références pour des missions similaires à celui – ci) ;
- Copie de la carte d'identité nationale biométrique
- Certificats de travail
- Noms, adresses, téléphones de 3 personnes de références à contacter

Les dossiers de candidatures doivent être adressés au Coordinateur National du PFSS-RRC et déposés auprès de l'Assistante de Direction sous pli fermé dans une enveloppe portant la Mention suivante : « **Recrutement d'un Consultant d'appui au renforcement en ressources humaines de la Direction Nationale de la Solidarité dans le cadre du processus de mise en place du Registre Social Unique (RSU)** ».

Date Limite de Soumission : Mercredi 27 Septembre 2023 à 16 heures 30 à l'adresse suivante : Coordination Nationale du PFSS sis à Moroni-Mbouéni derrière l'Ecole Primaire et Ecole Avenir

Pour toute informations complémentaires, veuillez consulter les Termes de Références (TDR) sur le site Web: pfss-comores.org

NB : Il sera demandé aux candidats présélectionnés de fournir les copies certifiées des diplômes

JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE L'INRAPE

Deux jours pour valoriser la science et l'innovation

Suite de la page 1

C'est le chef de l'Etat Azali Assoumani qui a ouvert officiellement ce mardi au Palais du peuple les travaux des journées scientifiques organisées par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (INRAPE), sous les auspices du ministère de tutelle en partenariat avec le CNDRS, l'Université des Comores, l'Ambassade de France ainsi et le bureau de l'OMS à Moroni. Cette première édition des journées scientifiques qui est placée sous le thème « recherche et innovation pour un développement durable des Comores », s'inscrit, selon le chef de l'Etat, dans la durée, dans l'inté-

rêt de la croissance économique. « L'évènement de ce matin, doit nous interroger sur la nécessité de valoriser la protection et le développement de l'expertise nationale ainsi qu'au renforcement des institutions de recherche avec les meilleurs technologies de pointe », déclare Azali Assoumani.

Le ministre de l'agriculture montre à son tour que ce thème s'intègre dans la philosophie de la nouvelle orientation de l'action du gouvernement actée dans le plan Comores émergent. « La vision du PCE est en partie de parvenir à limiter nos importations et assurer notre sécurité alimentaire à travers le développement d'un secteur agricole plus productif, plus résilient et très compétitif s'appuyant sur la

recherche et l'innovation », indique Houmed Msaidi, tout en précisant que la recherche et l'innovation sont source de progrès social et économique.

Le représentant de l'OMS à Moroni estime qu'à l'échelle nationale, de nombreuses actions institutionnelles en faveur du développement de la recherche sont nécessaires pour répondre aux enjeux associés aux crises sanitaires. « C'est ainsi que depuis 2017, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'exercice d'évaluation conjointe externe de la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International (RSI), l'OMS a scellé une collaboration avec l'INRAPE pour améliorer son cadre et ses capacités de diagnostic en biologie

moléculaire, toute chose ayant permis à l'INRAPE de devenir le seul laboratoire dans le pays éligible à la référence pour le diagnostic de la Covid-19 », souligne Abdoulaye Diarra. Et d'ajouter : « Depuis, nous avons cheminé ensemble dans une collaboration fructueuse ayant non seulement permis l'acquisition d'équipements de laboratoire de dernière génération, mais aussi le renforcement de capacités des ressources humaines travaillant dans les laboratoires des structures du ministère de la Santé à Mohéli, Anjouan et en Grande Comore ».

Pour l'ambassadeur de France, ce moment marque un jalon important dans l'engagement de l'Union des Comores pour le progrès scientifique et l'innovation, et il symbo-

lise la conviction universelle que la recherche, la connaissance et leur vulgarisation sont des moteurs essentiels à la croissance. « Je voudrais tout particulièrement saluer l'engagement, la rigueur et la détermination de l'équipe de direction de l'INRAPE, sans l'énergie de laquelle ces Journées n'existeraient pas », avance Sylvain Riquier. Et de poursuivre : « Ces deux Journées Scientifiques offrent un espace de dialogue, d'échange et de collaboration où les idées nouvelles peuvent germer, où les découvertes peuvent être partagées et où nous pouvons tous ensemble envisager l'avenir de la science et de l'innovation ».

Ibnou M. Abdou

SANTÉ PUBLIQUE

Lancement d'une campagne intensive de vaccination à Mohéli

Ce mardi 12 septembre, sera lancée à Mohéli une campagne de vaccination intensive qui va durer une semaine. Il s'agit des vaccins de routine pour les enfants et le vaccin contre la covid-19 pour les jeunes et adultes qui n'avaient pas fait les deux doses et ceux qui souhaitent prendre la dose de rappel. Ceci parce que « pendant la période de la pandémie, les vaccins de routine pour les enfants ne se faisaient pas et pour les vaccins contre la covid-19, l'immunité collective de 60% souhaitée n'est pas encore atteinte au niveau national » a précisé Dr Hassanaly Abdoulanziz.

Le samedi 9 septembre dernier la direction régionale de la santé à Mohéli à travers l'équipe de vaccination et la coordination contre la covid-19, avait invité la presse pour lui faire part d'un lancement d'activité intensive de vaccination de routine pour les enfants et contre la covid-19 pour les jeunes et adultes. C'est une campagne program-

mée par le Ministère de la santé à travers les directions régionales. Elle va durer 7 jours à Mohéli et Anjouan à partir du mardi 12 septembre sur l'ensemble du territoire national. À Ngazidja l'opération a démarré un peu plutôt le 4 septembre.

Il s'agit d'une première dose du vaccin Pfizer pour les jeunes de 12 à 18 ans et Sinopharm pour les personnes de plus de 18 ans.

La deuxième dose étant prévue pour le 2 octobre pour prendre fin le 9 octobre. « Pour mieux booster l'immunité, une troisième dose est possible pour ceux qui ont fait les deux doses » explique Dr Hassanaly Abdoulanziz de la coordination régionale de prévention et de riposte contre la covid-19.

Pour les enfants de 0 à 5 ans, il s'agit du vaccin contre la polio, le

BCG et la rougeole. Et du vaccin contre le tétanos pour les femmes en âge de procréer. « Malgré les 5 cohortes de vaccination contre la covid-19, suivies de l'activité intensifiée, le taux de couverture pour une immunité collective n'est toujours pas atteint au niveau national et à Mohéli il est encore de 59% » a rappelé Dr Abdoulanziz. L'objectif dans cette campagne, selon ces responsa-

bles, est de vacciner 3720 personnes à Mohéli ce qui permettra de dépasser les 60% et se prémunir contre les cas graves de cette maladie de covid-19.

Quant aux vaccins des enfants et les femmes en âge de procréer « la couverture a sérieusement régressé de 2020 à 2023 car pendant la période de forte pandémie, ces vaccins étaient involontairement mis au second plan, nous devons donc nous rattraper pour prémunir ces enfants contre plusieurs maladies » explique Dr Hassanaly Abdoulanziz. Le vaccin sera efficace dans l'organisme humain pendant combien d'années ? Cette question n'a pas de réponse.

Riwad



RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les élèves retrouveront le chemin de l'école le 21 septembre prochain

C'est confirmé ! La rentrée des classes se fera à partir de la semaine prochaine. La rentrée des enseignants est prévue pour le 18 septembre tandis que celle des élèves est prévue pour le 21 septembre prochain.

Les vacances prendront fin bientôt. Les enseignants et les élèves vont retrouver le

chemin de l'école dans une semaine. Le ministère de l'éducation nationale a déjà tranché sur la prochaine rentrée scolaire. L'arrêté N°23-015 MENERSFIP signé le 8 septembre dernier a fixé comme suit la rentrée des enseignants le 18 septembre et la rentrée des élèves le 21 septembre 2023. Le premier trimestre s'étalera du 18 septembre jusqu'au 16 décembre ; le deuxième trimestre du

4 janvier au 27 mars et le troisième du 15 avril au 29 juin 2024. L'article 5 de l'arrêté a tenu compte des examens de fin d'année qui se dérouleront du 1er juillet au 14 août 2024.

Toutefois il y a lieu d'observer que les trois mois de vacances sont réduits à un mois et demi. Car la rentrée scolaire au titre de l'année 2024-2025 est prévue le 16 septembre 2024, selon l'article 7. Le respect

de ces dates est très important car le secrétaire général du ministère de l'éducation, Soulaïmane Soilihi Hamadi, a sorti le 9 septembre dernier une note alertant les chefs d'établissements scolaires sur les mesures strictes contre les récalcitrants. Alors il est temps que les parents se chargent des fournitures scolaires pour les enfants.

Kamal Gamal

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mabé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



COOP-CA MECKMORONI

Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI

B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja –Union des Comores

Tel: (+269) 773 82 83

AVIS DE RECRUTEMENT POUR UN CABINET D'AVOCAT

MISSION :

Dans le cadre de ses activités, Meck-Moroni recherche un cabinet juridique de conseil et d'avocat capable de fournir l'état de la réglementation, le conseil dans les diverses conventions de partenariat et de relations d'affaires, la rédaction d'actes de différentes natures, et, pour ce qui est du recouvrement des créances, lorsqu'aucune solution amiable n'a pu être trouvée, assurer la défense et la préservation des intérêts de la Meck-Moroni à tous les niveaux de la procédure judiciaire en Union des Comores et/ou éventuellement devant les juridictions communautaires de l'OHADA.

RESPONSABILITÉS :

- Représenter ou assister la Meck-Moroni dans les procédures civiles, commerciales et/ou pénales, aussi bien dans la phase précontentieuse et contentieuse, que devant les cours et tribunaux des Comores et, éventuellement, devant les juridictions communautaires OHADA ;
- Suivre avec diligence les affaires qui vous seront confiées par la Meck Moroni, en le tenant régulièrement informé de leurs évolutions ainsi qu'en lui communiquant tout fait nouveau concernant l'objet ou la procédure de chaque cause ;
- Se présenter en justice tant en tant que demandeur que défendeur, si cela s'avérait nécessaire ;
- Défendre les intérêts de la Meck Moroni dans toutes les procédures, démarches et actes dans lesquels ses intérêts ou sa responsabilité est susceptible d'être engagée ;
- Régler les litiges dans le cadre des relations conflictuelles avec ses membres (personnes physique et morale) ;
- Procéder à un diagnostic juridique selon une périodicité définie sur l'ensemble des textes régissant l'Institution (statuts, règlements, conventions, contrats, outils de recouvrement, ...etc.).
- Rédiger ou revoir tous les actes juridiques soumis par la Meck Moroni (dont notamment les contrats de prêt) ;
- Assister l'Institution, dans les prises de décisions de la Direction Exécutive ou du Conseil d'Administration de la Meck-Moroni ;
- Fournir à la Meck-Moroni, à sa demande, une opinion juridique motivée sur tout type d'engagement contractuel que serait amené à signer la Meck Moroni avec un tiers, ses employés y compris.
- Assurer le recouvrement des créances dans les voies judiciaires et veiller aux voies d'exécution des décisions judiciaires jusqu'à leurs réalisations effectives par les huissiers ;

COOP-CA MECKMORONI

Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja –Union des Comores Tel: (+269) 773 82 83

- Fournir, s'il y a lieu, une veille sur les textes des lois, les règlements, la jurisprudence ou une doctrine essentielle relative au monde des affaires de l'Institution ;
- Faire l'archivage physique et/ou numérique de tous les dossiers traités par ses soins et être en mesure de produire à tout moment une copie à chaque fois que la Meck-Moroni en fait demande ;
- Produire périodiquement des rapports détaillés sur tous l'ensemble des dossiers pris en charge.

DURÉE :

- Contrat de deux ans (2) renouvelable avec possibilité de renouvellement.

REMUNERATION (HONORAIRES) :

En contrepartie des services rendus par le Cabinet, celui-ci percevra une rémunération composée de deux parties :

- **Partie fixe ;**
- **Partie variable.**

Les conditions des rémunérations seront conclues entre les deux parties et feront mention dans la convention d'assistance juridique à signer par les parties.

QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CABINET :

- Le Cabinet d'avocat recherché doit avoir :
- Justifier d'une expérience en qualité de Cabinet d'Avocat d'au moins 5 ans
 - Être composé d'au moins **2 personnes** ayant une attestation d'inscription à l'ordre des AVOCATS
 - Posséder des compétences démontrées et hautement développées en matière de consultation et de conseil juridique ;
 - Avoir des aptitudes à réaliser les prestations assignées avec la plus grande disponibilité et justifier sa capacité à faire preuve de réactivité, de diligence et de confidentialité dans le traitement des dossiers qui lui seront confiés ;
 - Être capable de bâtir de bonnes relations de travail avec les décideurs et les équipes de la Meck Moroni
 - Compétences techniques dans le domaine des contentieux judiciaires relatifs au droit des affaires, aux différents enjeux liés au monde des affaires du secteur bancaire de manière générale et à la micro finance en particulier ;
 - Expérience de plus de cinq ans du cabinet en charge des dossiers de l'Institution ;
 - Mécanisme d'archivage et de suivi des dossiers ;
 - Veille sur la réglementation en vigueur
 - Très bonne connaissance du système judiciaire comorien et celui prévu par la communauté OHADA ;
 - Bonne capacité de communication orale et écrite dans la langue française

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

- Le Cabinet doit être équipé des avocats :
- De nationalité comorienne
 - Jouir de tous ses droits civiques
 - Être membre du réseau Meck (Meck-Moroni)
- Le Cabinet et l'Avocat ne doivent pas :
- Avoir d'impayé dans le secteur

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Tout Cabinet Juridique intéressé de répondre à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, doit fournir les informations ci-après pour constituer son dossier qui sera examiné :

- Une pièce en cours de validité justifiant de l'existence légale du Cabinet ;
- Une offre technique et une offre financière (l'offre financière doit inclure les conditions de rémunération composée d'une partie fixe et d'une partie variable)
- Les Curriculum Vitae détaillés des Avocats impliquées dans l'offre de prestation, en spécifiant, leur rôle et position respectifs ;
- Toute information attestant de l'expérience et des compétences du cabinet
- Une lettre de motivation adressée au Président du Conseil d'Administration
- Attestation d'inscription dans l'ordre des Avocats
- Copie de la Pièce d'identité biométrique
- Deux (2) photos d'identité récentes
- Casier Judiciaire de moins de 3 mois
- Certificat médical d'aptitude physique

DÉPÔT DE DOSSIER :

Les dossiers des candidatures doivent être adressés au Président du Conseil d'Administration

de la Meck-Moroni sous pli fermé portant la mention : « Recrutement Cabinet d'avocat »

Lieu : Siège social de la Meck-Moroni, Hankounou, rue de la Corniche.

DATE LIMITE : LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023.

N.B : Les Termes de Référence sont à télécharger sur le site internet de la MeckMoroni : www.meck-moroni.org ou à retirer auprès du Secrétariat de la Meck-Moroni

AMIR ABDOU, SÉLECTIONNEUR DE LA MAURITANIE

"Les facteurs clés de cette réussite, c'est la solidarité et la communication"

La sélection nationale de football de Mauritanie a obtenu son billet pour la Coupe d'Afrique des Nations de 2024 en Côte d'Ivoire, en remportant une victoire 2-1 contre le Gabon lors de la dernière journée des éliminatoires. Amir Abdou, le sélectionneur des Mourabitounes revient sur cette qualification.

Question : Bonjour coach, félicitations pour la qualification ! Pouvez-vous nous parler de vos sentiments après la victoire contre le Gabon qui a scellé cette qualification ?

Amir Abdou : Beaucoup de joie et beaucoup de bonheur. D'autant plus que c'est la deuxième participation pour moi et puis je serai un ambassadeur des Comores ici pour représenter les Comores dans cette CAN de Côte d'Ivoire.

Question : C'est la deuxième fois consécutive que vous parvenez à qualifier une équipe africaine pour la CAN, d'abord avec les Comores, maintenant

avec la Mauritanie. Quels sont les facteurs clés qui ont contribué à votre succès en tant que sélectionneur ?

A.A : Les facteurs clés de cette réussite, c'est la solidarité et la communication avec un président qui m'a laissé les pleins pouvoirs et un staff extraordinaire. On avait les mêmes idées et les mêmes objectifs ensemble et on a pu apporter beaucoup de choses à cette sélection. Et donc grâce à ça, on a pu se qualifier dans une poule très compliquée puisque personne nous voyait aller chercher une qualification. Pour moi, c'était un petit peu la poule de la mort. Mais bon, on a réussi à faire des bons résultats et on savoure. C'est une bonne chose pour le pays et puis c'est extraordinaire ce qu'on est en train de vivre parce que la Mauritanie enchaîne une troisième qualification. On va être présent en Côte d'Ivoire et c'est un grand plaisir pour nous. On va essayer d'être présent et d'exister dans cette compétition.

Question : Votre équipe a terminé deuxième de son groupe



pour se qualifier. Quels ont été les moments les plus mémorables de cette campagne de qualification pour vous ?

A.A : Je ne vais pas dire des moments mémorables car on a quand même souffert à cette

période. Sur le plan administratif, on nous a nous enlevé un point et ça nous handicapait. Si on avait pu garder ce point-là, on serait premier de la poule. Mais l'essentiel, c'est la qualification. Voilà après le tournant a été aussi notre match

qu'on a joué sur le terrain neutre à Agadir contre le Soudan. Voilà et puis ce dernier match a été a été mémorable chez nous avec une victoire. Mais on se fait peur sur les dernières minutes mais on va retenir le résultat et cette qualification qui est pour moi amplement mérité.

Question : Quelles leçons avez-vous tirées de votre expérience précédente avec les Comores que vous avez pu appliquer à la Mauritanie pour obtenir cette qualification ?

A.A : Les leçons que je peux tirer, c'est déjà s'entourer de bonnes personnes. C'est très important pour moi qu'il n'y ait pas de parasite dans un groupe. Mais aussi des gens qui veulent travailler et qui sont prêts à redoubler les efforts et ça c'est important et être concernés à un objectif qu'on se fixe ; Voilà ça été la clé pour moi et je suis fier de ce qu'on a pu mettre en place.

Propos recueillis par Imtiyaz

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Projet de Filets Sociaux de Sécurité Résilients et Réactifs aux Chocs (PFSS-RRC)

Financement Projet N° P179291

Don N° E1530-KM

Date : 13 Septembre 2023

La Coordination Nationale du PFSS-RRC recrute pour la Direction de la Solidarité et de la Protection Sociale sous la supervision du Commissariat à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre « **Un Consultant administrateur systèmes de bases de données pour le registre des bénéficiaires/social unique (RSU) en Union des Comores** ».

Le Consultant est recruté Conformément au « Règlement de Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets D'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » Juillet 2016. Révisé en 2017, 2018, 2019 et 2020

Tous les Prestataires intéressés sont priés de retirer les Termes de Référence (TDR) auprès de l'Unité de Gestion du Projet sis à Moroni-Mbouéni derrière l'Ecole Primaire ou sur site Web : pfss-comores.org du 13 Septembre au 27 Septembre 2023 de 8 heures 30 à 16 heures 30.

Qualifications et expériences minimales requises**Éducation et niveau de formation :**

Informaticien (BAC+3) titulaires d'un diplôme supérieur en informatique

Spécialités recherchées :

- Minimum Trois (3) années en système informatique;
- 2 ans en développement en informatique, système réseau ou bases de données;
- Un (1) an en administration de serveur sous Linux;
- Très bonne connaissance des équipements et outils systèmes et réseaux : OS

Microsoft, Linux, serveur Cloud, Switch et routeur, etc.
• Bonne connaissance des normes informatiques

Composition des dossiers de candidature :

- Lettre de motivation datée et signée ;
- Copies des diplômes et des attestations
- CV détaillé (précisant les références pour des missions similaires à celui – ci) ;
- Copie de la carte d'identité biométrique
- Certificats de travail
- Noms, adresses, téléphones de 3 personnes de références à contacter

Les dossiers de candidatures doivent être adressés au Coordinateur National du projet et déposés auprès de l'Assistante de Direction sous pli fermé dans une enveloppe portant la Mention suivante : « **Recrutement d'un Consultant administrateur systèmes de bases de données du registre des bénéficiaires/social unique (RSU) en Union des Comores** ».

Date Limite de Soumission : Mercredi 27 Septembre 2023 à 16 heures 30 à l'adresse suivante : Coordination Nationale du PFSS sis à Moroni-Mbouéni derrière l'Ecole Primaire et Ecole Avenir

Pour toute informations complémentaires, veuillez consulter les Termes de Références (TDR) sur le site Web: pfss-comores.org

NB : Il sera demandé aux candidats présélectionnés de fournir les copies certifiées des diplômes



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Pays : Union des Comores
Nom du projet : Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC)
Numéro d'identifiant du Projet : P 177646
Numéro de Don : IDA - E0490
Référence du marché : KM-AEP SONELEC-371974-CS-QCBS
Intitulé du marché : Sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'audit externe.

CONTEXTE

L'Union des Comores, par l'intermédiaire du Ministère en charge de l'Energie (le Client), souhaite développer la production d'énergie solaire dans le pays et améliorer la performance de la Société nationale d'électricité SONELEC.

Le projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) se fixe comme objectif de construire des installations de production photovoltaïque (PV) avec stockage sous forme de batteries et d'injecter cette production dans le réseau électrique afin de diversifier le mix énergétique des Comores. La production PV substituera donc la production thermique classique et permettra ainsi de réduire la consommation des énergies fossiles, ici le diesel.

Ce projet soutient les principaux objectifs de la politique énergétique du gouvernement de l'Union des Comores (GdC). Exploiter le potentiel d'énergie solaire du pays améliorera la sécurité énergétique en réduisant la dépendance des Comores au pétrole. Il contribuera à honorer les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. Enfin la réduction des coûts de production du kWh et l'amélioration de la qualité de fourniture favoriseront l'emploi et le développement économique local.

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un consultant pour l'Audit des comptes du Projet.

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du Projet ainsi qu'il ressort des états financiers établis sur la base des informations financières, de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement. Les livres comptables du projet servent de base à la préparation des états financiers et sont établis pour refléter les transactions financières relatives au projet. Les périodes concernées par l'audit sont :

- **1er exercice** allant du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023
- **2ème exercice** allant du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024
- **3ème exercice** allant du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et à fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit être (i) un Cabinet d'audit et d'expertise comptable, indépendant et faisant profession habituelle d'auditer les comptes, (ii) régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des experts-comptables membre de l'IFAC (attestation y afférente à présenter), et (iii) jugé acceptable par la Banque. Le Cabinet doit avoir une expérience confirmée en audit financier des comptes de projets de développement, notamment ceux financés par les bailleurs de fonds internationaux.

Le personnel clé de la mission d'audit doit comprendre au moins un chef de mission et deux auditeurs.

Le profil de cette équipe devrait être au minimum :

(a) Un Auditeur associé signataire ou cosignataire du rapport, justifiant d'un titre d'Expert-comptable inscrit au tableau d'un Ordre affilié à l'IFAC (attestation à présenter) et d'au moins cinq (5) ans d'expérience comme associé.

(b) Un Chef de mission, un Expert-Comptable diplômé et membre régulier d'un Ordre affilié à l'IFAC (attestation à présenter), justifiant d'au moins 5 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits de projets, et ayant également participé comme chef de mission à au moins 5 missions d'audit des projets financés par les partenaires de développement.

(c) Des auditeurs, justifiant d'un diplôme supérieur en audit et comptabilité (BAC+4 au minimum), et ayant réalisés au moins 3 missions d'audit financier de projets et 5 ans d'expérience professionnelle en audit financier. Les équipes qui interviendront sur terrain doivent également avoir :

Une bonne connaissance des systèmes de gestion financière informatisée et des logiciels de comptabilité générale, analytique, budgétaire et financière et de gestion de projet ;

Une bonne maîtrise du français écrit et oral, l'anglais serait un atout ;

Un sens marqué de l'organisation, de la responsabilité, de la rigueur et de l'intégrité. Le consultant sera une firme ou un consortium de firmes (alignées derrière une firme principale)

Les Consultants devront être aptes à assurer leurs missions dans toutes les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore ;

CONDITIONS DE SOUMISSION

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à

soumettre une proposition complète au stade de l'Appel d'Offre.

- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. Les consultants peuvent et pourront s'associer entre firmes invitées et firmes non-invitées afin d'améliorer leurs qualifications. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes. Afin de s'assurer que les Manifestation d'Intérêt soient courtes et concentrées, les consultants devront limiter la partie principale de leur

MI à dix (10) pages au maximum, hors annexes contenant CV et/ou suggestions/commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité. Pour les MI soumises dont la partie principale dépasse dix pages, seules les dix premières seront intégrées dans l'évaluation, ce qui pourra impacter le résultat de façon négative. L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à l'appel d'offre. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour améliorer leurs qualifications.

- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt.

Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) », quatrième édition, novembre 2020 de la Banque mondiale.

- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Le modèle de formulaire de candidature à remplir ainsi que les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web de la SONELEC (<https://soneleccomores.com>).

- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention «

Reference : KM-AEP SONELEC-371974-CS-QCBS» composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 22 septembre 2023 à onze heures (11h00mn) :**

- a. **Lettre** de manifestation d'intérêt;
- b. **Formulaire** de renseignement dûment rempli ;
- c. **Documents** administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;
- d. **Pièces justificatives** à l'appui des prestations similaires réalisées durant les trois/quatre dernières années;

- **L'adresse de dépôt :**

**Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.
 Coordonnateur de l'AEP**

Route de Salimani, quartier Sahara.

Moroni – Comores

Tel : +269 7631094/ 3339800

Email : aep.paesc@gmail.com

*** Date de publication : le 31 août 2023**

Nota Bene :

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail

susmentionnée ci-dessus avec comme objet la référence du présent AMI ;

- Si les dossiers ne sont pas marqués et/ou ne sont pas déposés à l'adresse exacte susmentionnée, l'AEP ne sera pas tenu pour responsable au cas où les dossiers sont égarés ou non traités ;

- Tout dossier incomplet sera rejeté.

- A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation.

- Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte